



Professionnalisation en Viticulture Option Taille et Tracteur

**En
formation continue**

Durée

400 heures (11 semaines)
dont 105 heures de stage
en entreprise.

Dates

13 mars 2023
au
16 juin 2023

Horaires

08h30 -12h00
13h00 -16h30

Lieu

Exploitation agricole du
Château MONGIN

Mode de financement et tarif

Nous contacter.

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de résultat
sur notre site internet.

Le travail et les métiers

Le salarié, ouvrier qualifié, effectue les travaux de culture ainsi que la conduite et l'entretien courant d'exploitation sous la responsabilité du chef d'exploitation ou d'un cadre. Il intervient sur l'ensemble des travaux manuels et mécanisés de l'exploitation viticole (taille, plantation, travaux en verts, entretien des vignes et des abords de l'exploitation, entretien courant du matériel...)

Les objectifs pédagogiques :

- ◇ Réaliser les travaux manuels en viticulture (taille, travaux en verts, palissage...)
Réaliser les travaux mécanisés en viticulture (vérifications quotidiennes et périodiques des véhicules agricoles, attelage dételage des outils animés et inertes, manœuvres remorques, utilisations des appareils de protection phytosanitaire et des outils de travail du sol ou d'entretien des cultures, gestion de l'atelier, soudure de bases...)
- ◇ Réaliser l'entretien de l'espace rural avec du petit matériel (déroussailleuses, tronçonneuses...)
- ◇ S'intégrer dans l'entreprise agricole (communication, secourisme, savoir être et savoir faire)
- ◇ Rechercher un emploi dans la filière viticole.

Public concerné et modes de financement

Demandeur d'emploi ; salarié d'entreprise en CPF-PTF (Compte Personnel de Formation de Projet de Transition Professionnelle) ; Plan de Développement des Compétences.

Mode de financement : Région Sud/FSE ; autres financements : nous contacter.

Les prérequis

- ◇ Motivation pour la filière agricole
- ◇ Bonne condition physique (certificat médical d'aptitude à la conduite des engins agricoles et des engins de chantiers demandé pour l'entrée en formation)
- ◇ Permis de conduire catégorie B
- ◇ Aptitude à communiquer en français, à l'oral et à l'écrit.

Les conditions d'entrée

Bonne condition physique
Entretien de motivation.

Contact : Nicolas Devrieux - 04 90 60 80 90
nicolas.devrieux@educagri.fr



Mise à jour : Nov 2022



Contenu de de la Formation

Objectifs	Contenus
Module technique 1 Réaliser les travaux manuels en viticulture	
Situer les opérations dans le cycle de production, le rôle et l'évolution des différentes composantes du végétal	Cycle de la vigne Notions de physiologie et de morphologie Les différents modes de conduite (dont l'agriculture bio) Les principaux ravageurs et maladies et les principes de la protection des cultures (dont les moyens alternatifs de protection)
Réaliser la taille et les travaux verts en adaptant ses gestes aux principaux types de culture.	Les différents types de taille et de stade de production Analyse du végétal Les différentes interventions et leur chronologie Gestion du chantier: organisation du travail et gestion de son effort
Utiliser et entretenir le matériel nécessaire en toute sécurité	Aiguillage des outils tranchants
Maîtriser les gestes dans le cadre de la prévention des risques liés à l'activité	Principes fondamentaux de sécurité des chantiers de taille
Module technique 2 Réaliser les travaux mécanisés en viticulture	
Maîtriser les procédures d'attelage et de conduite du tracteur et du chariot élévateur	Conduite : rappel réglementation et préparation R482 cat. A (équivalent CACES cat A) et AIPR opérateur partie théorique et code de la route, Principe de la liaison tracteur-outil
Utiliser les matériels sur le chantier et les régler si besoin Contrôler la qualité du travail et ajuster les réglages et la conduite	Le tracteur et les différents outils et le chariot élévateur: principes de fonctionnement, Utilisation et réglage des différents outils
Appliquer des traitements phytosanitaires en toute sécurité (validé par le Certiphyto opérateur)	Connaissance et utilisation des produits phytosanitaires et des méthodes alternatives de protection des cultures Les principes de la pulvérisation - Certiphyto opérateur
Identifier les principes de fonctionnement du tracteur et des différents outils et Repérer les principaux dysfonctionnements	Bases en mécanique- Analyse de pannes courantes - Remédiations possibles
Effectuer les opérations de maintenance de premier niveau	Nettoyage et changement des filtres, vidange - graissage, changement de pièces simples
Maîtriser les gestes dans le cadre de la prévention des risques liés à l'activité	Principes fondamentaux de sécurité dans l'atelier et en chantier (Au cours de la pratique)
Module commun : S'intégrer dans l'entreprise agricole	
Situer l'activité agricole locale, les types et possibilités d'emploi	Fonctionnement de la filière agricole locale, ses acteurs, ses spécificités Eléments de droit du travail
Adopter une posture professionnelle au travail	Autodiagnostic Savoirs être en situation de travail Bases de la communication
Maîtriser les interventions en tant que Sauveteur Secouriste du Travail	Sécurité et santé au travail Notions de geste et posture en prévention

Modalités pédagogiques

Formation modulaire individualisée à partir d'un positionnement pluriel (compétences professionnelles, comportement, projet, savoir de base).

Formation en présentiel sous forme de travaux de groupe et individuels, lors d'initiations pédagogiques et de chantiers réels.
Cours théoriques avec supports pédagogiques et démonstrations pratiques par les formateurs.

Modalités d'évaluation

Evaluations des compétences pratiques lors de mise en situations professionnelles.
Evaluations des compétences théoriques acquises lors de test oraux et écrits

Validation de la formation

Attestation de formation - CertiPHYTO opérateur – AIPR opérateur – SST – R482 cat. A (conduite en sécurité des tracteurs agricoles <100ch et des pelles mécaniques <6T) – Attestation tailleur ou tailleuse de vigne qualifié.e.

Cette formation professionnalisante permet d'obtenir l'unité capitalisable S2 (taille de la vigne) du BPA Travaux de la Vigne et du Vin (BPA TVV) ainsi que l'unité capitalisable S4 (Conduite de tracteur) du même diplôme.



*Le CFPPA de Vaucluse est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr*